

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

**SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE  
DU RICHELIEU, TENUE LE 13 MAI 2014, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348  
CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.**

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville  
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil  
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-  
le-Grand  
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu  
Monsieur Daniel Tétrault, conseiller, substitut de Saint-Jean-Baptiste

Étaient absents :

Madame Sophie Bourassa, conseillère d'Otterburn Park  
Madame Lise Lavertu Côté, conseillère de Sainte-Madeleine  
Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu  
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.  
Monsieur Claude Lebeuf, conseiller, deuxième substitut de McMasterville

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2014
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes à payer
6. Financement du règlement 22-12
7. Travaux d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration : système de pondération et d'évaluation d'offres de services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux et formation d'un comité d'évaluation
8. Dépôt des indicateurs de gestion 2013
9. Consommation d'eau pour le mois d'avril 2014
10. Divers
11. Interventions de l'assistance
12. Clôture de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 30 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

14-05-032

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand Dieumegarde  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Jean-Yves Labadie

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

14-05-033

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2014

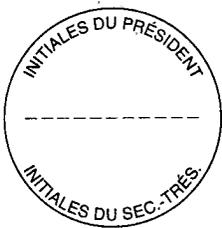
**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand Dieumegarde  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Réal Picotte

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2014 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

- 14-038 14-04-14 Lettre de MADAME LOUISE LABRÈCHE, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2014-04/74 approuvant notre règlement d'emprunt numéro 24-14.
- 14-039 14-04-14 Lettre de MADAME CATHERINE CHARTRAND, greffière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 14-04-26039 (9.2) approuvant notre règlement d'emprunt numéro 24-14.
- 14-040 17-04-14 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, directrice des Services juridiques et greffière, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2014-125 approuvant notre règlement d'emprunt numéro 24-14.
- 14-041 22-04-14 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance ordinaire tenue par la Régie le 11 mars 2014.
- 14-042 22-04-14 Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2014-131 approuvant notre règlement d'emprunt numéro 24-14 conditionnellement à l'obtention de la subvention du Fonds Chantiers Canada-Québec de la RIEVR.
- 14-043 22-04-14 Lettre de MADAME MARIE-JOSÉE BÉDARD, directrice des Services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 201-132 acceptant les états financiers de la RIEVR pour l'année se terminant le 31 décembre 2013.
- 14-044 01-05-14 Lettre de MADAME DANIELÈ POTVIN, secrétaire de direction (Grefte, Direction générale & Bureau de la mairesse), VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2014-04-099 approuvant notre règlement d'emprunt numéro 24-14.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

- 14-045 01-05-14 Lettre de MONSIEUR GILLES DOUCET, agent d'évaluation des régimes, PROGRAMME DE RÉDUCTION DU TAUX DE COTISATION D'ASSURANCE-EMPLOI, nous informant de notre admissibilité au taux réduit d'assurance-emploi faisant suite au changement d'assureur pour l'assurance-invalidité de courte durée. Le taux réduit 2014 est établi à 1.178 rétroactivement à la première remise des retenues sur la paie.
- 14-046 05-05-14 Lettre de MADAME LOUISE MESSIER, secrétaire, VILLE DE BELCEIL, nous transmettant la résolution numéro 2014-04-217 approuvant notre règlement d'emprunt numéro 24-14 conditionnellement à l'obtention d'une subvention équivalente à au moins 50 % du coût total des travaux. Aucun dépassement des coûts ne sera accepté. De plus, la Régie devra prendre des mesures afin d'inciter les citoyens à réduire leur consommation d'eau.
- 14-047 05-05-14 Lettre de MADAME LINDA DAOUST, présidente-directrice générale, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (MMQ), nous transmettant le rapport annuel 2013 de la MMQ.

14-05-034

### POINT 5. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Normand Dieumegarde  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Claude Lebeuf

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des comptes à payer numéro 14-05, du chèque numéro 17139 au chèque numéro 17184 et du bordereau numéro EDI1408 au bordereau numéro EDI1435, pour un montant total de 706 068,44 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 6. FINANCEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 22-12

14-05-035

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Normand Dieumegarde

**ET RÉSOLU**

**QUE** la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu accepte l'offre qui lui est faite de (**Banque Royale du Canada**) pour son emprunt par billets en date du 21 mai 2014 au montant de 540 000 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 22-12. Ce billet est émis au prix de **100** CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

46 700 \$	2,89000 %	21 mai 2015
48 100 \$	2,89000 %	21 mai 2016
49 700 \$	2,89000 %	21 mai 2017
51 300 \$	2,89000 %	21 mai 2018
344 200 \$	2,89000 %	21 mai 2019

**QUE** les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire préautorisé à celui-ci.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annotation

14-05-036

## Procès-verbal de la Régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

**ATTENDU QUE**, conformément au règlement d'emprunt suivant et pour le montant indiqué en regard de celui-ci, la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu souhaite emprunter par billet un montant total de 540 000 \$ :

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
22-12	540 000 \$

**ATTENDU QU'**à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Normand Dieumegarde

### ET RÉSOLU

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

**QU'**un emprunt par billet au montant de 540 000 \$ prévu au règlement d'emprunt numéro 22-12 soit réalisé;

**QUE** les billets soient signés par la présidente et le secrétaire-trésorier;

**QUE** les billets soient datés du 21 mai 2014;

**QUE** les intérêts sur les billets soient payables semi annuellement;

**QUE** les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015	46 700 \$
2016	48 100 \$
2017	49 700 \$
2018	51 300 \$
2019	53 000 \$ (à payer en 2019)
2019	291 200 \$ (à renouveler)

**QUE** pour réaliser cet emprunt la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 21 mai 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéro 22-12, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

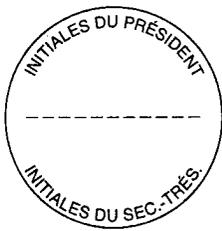
### ADOPTÉE

**POINT 7. PROJET D'AUGMENTATION DES RÉSERVES D'EAU POTABLE ET DE MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION : SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIEURIE POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX ET FORMATION D'UN COMITÉ D'ÉVALUATION**

14-05-037

#### 7.1 Approbation de la grille d'évaluation

**ATTENDU QUE** la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour des services professionnels pour la surveillance des travaux pour le projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

**ATTENDU** les règles d'adjudication des contrats pour des services professionnels, une grille d'évaluation des offres de service soumise doit être établie;

**ATTENDU QUE** la grille d'évaluation de l'appel d'offres doit faire l'objet d'une approbation par les membres du Conseil, au préalable

### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Jean-Yves Labadie  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Réal Picotte

### ET RÉSOLU

**QUE** la grille d'évaluation, intitulée « Grille d'évaluation et de pondération des offres conformes – Projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mises aux normes de l'usine de filtration – services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux », soit et est adoptée aux fins d'évaluation des offres de service dans le cadre de l'appel d'offres de services professionnels soumis par le directeur général dans son rapport du 5 mai 2014.

### ADOPTÉE

14-05-038

#### 7.2 Nomination du Comité d'évaluation

**ATTENDU QUE** la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu doit procéder à l'adjudication d'un contrat pour des services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour le projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration;

**ATTENDU QUE** pour ce faire la Régie procédera par appel d'offres publiques;

**ATTENDU QUE** les règles concernant l'adjudication des contrats à des firmes professionnelles sont telles qu'un Comité d'évaluation doit être formé pour évaluer les offres de service qui seront présentées

### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Claude Lebeuf

### ET RÉSOLU

**QUE** le comité d'évaluation pour l'adjudication d'un contrat relatif aux services professionnels en ingénierie pour la surveillance des travaux pour le projet d'augmentation des réserves d'eau potable et de mise aux normes de l'usine de filtration soit et est accepté tel que soumis par le directeur général dans son rapport du 5 mai 2014.

### ADOPTÉE

#### POINT 8. DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2013

Le directeur général dépose les indicateurs de gestion 2013.

#### POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS D'AVRIL 2014

Le tableau de la consommation d'eau par municipalité pour le mois d'avril 2014 est joint au présent point.

#### POINT 10. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la régie intermunicipale de l'eau de la Vallée du Richelieu

### POINT 11. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

14-05-039

### POINT 12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Normand Dieumegard

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

### ADOPTÉE

Il est 19 heures 44 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier  
présidente